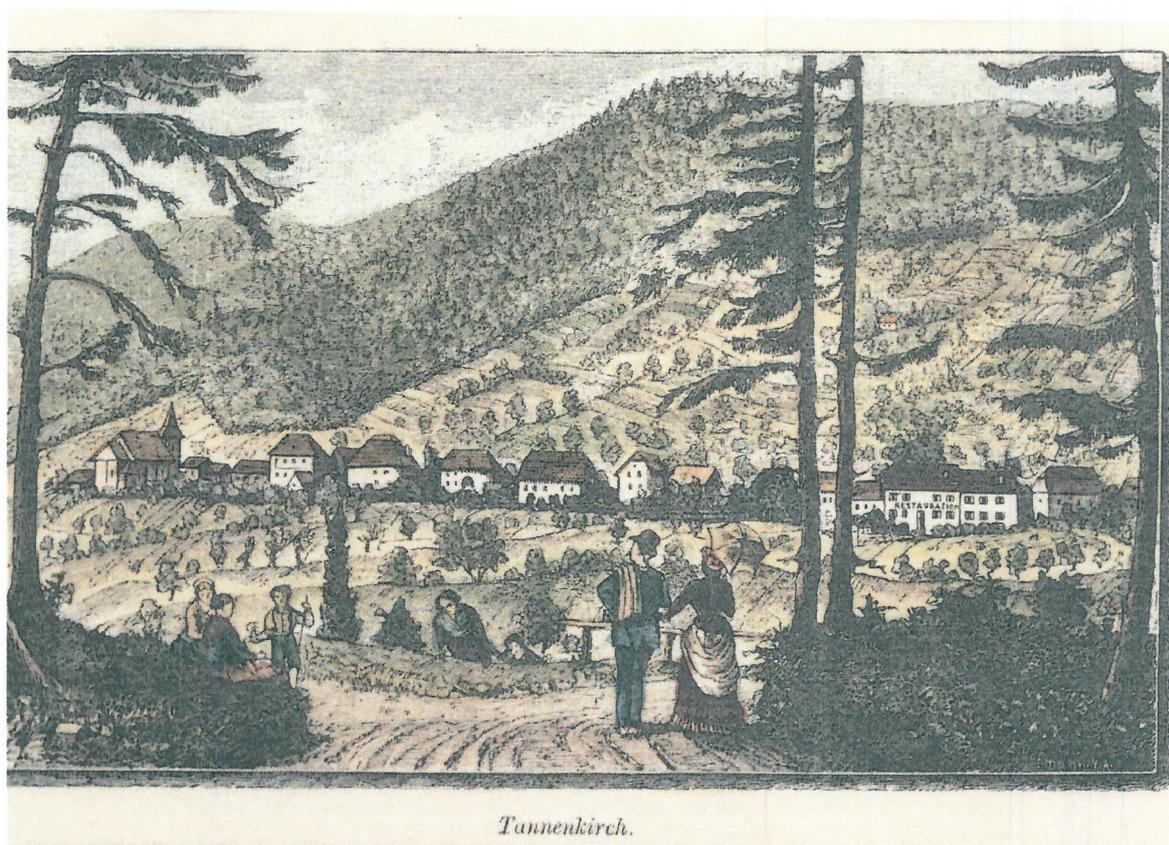




Dans les coulisses de notre village



BULLETIN MUNICIPAL



DANS CE NUMÉRO :

LE MOT DU MAIRE	2
LA COMMUNE VOUS INFORME	3 -17
PORTRAITS	18 -21
MARCHE DE NOEL	22-23
LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	26-35
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	36

*T*hannenkirch

2016

Mes chers concitoyens,

Notre pays a été marqué en cette année 2015 par des événements dramatiques, sanglants, meurtriers, pratiqués par des barbares.

Dès le 15 novembre, nous avons rendu hommage aux victimes par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Devant pareille situation, il était plus que normal que tous les citoyens, quelles que soient leurs appartenances politiques, se rassemblent dans un esprit républicain pour défendre les valeurs que porte notre système démocratique, fondement de notre République.



Pour ma part, je n'ai pas hésité un seul instant à manifester cet esprit en représentant notre communauté par ma présence le 18 novembre à Paris avec 2000 Maires de France, rappelant ainsi que nous serons toujours aux côtés de l'État pour combattre le fanatisme, le dogmatisme et la violence.

Mais ces événements, et l'état d'urgence qui en découle, ne doivent pas occulter les problèmes quotidiens des Français.

En ce qui concerne les structures territoriales, Région, Département, Établissement Public de Coopération Intercommunale, Communauté de Communes, Commune, triste est de constater qu'on nous parle un double langage.

D'un côté l'État nous indique qu'il va diminuer les impôts des contribuables, ce qui est vrai en partie, mais entre temps on transfère aux territoires des fonctions, des charges et des compétences en sus de celles qui existent ; pire on nous retire des dotations générales de fonctionnement. Sans parler des prélèvements sur les CCI, agent moteur de notre économie, ou d'autres organismes économiques, voire sociaux.

On nous parle aussi de plus de démocratie de proximité, de plus de services de proximité mais on ferme tel établissement scolaire, tel hôpital, telle maternité, etc... .

Il est évident que tout ceci entraînera une augmentation des taxes territoriales.

Les Français sont prêts à faire des efforts à condition qu'on leur parle un langage de vérité.

Comment va se traduire ce qui précède ?

Déjà en 2015, nos dotations ont été amputées de 3% de nos recettes globales.

Il en sera de même en 2016 - 2017

Les dotations et subventions de l'État aux Régions et Départements diminuant, par voie de conséquence ces dernières structures diminueront obligatoirement, voire supprimeront, celles qu'elles pouvaient nous accorder précédemment.

Pour pallier cette situation et dans le cadre de la Communauté de Communes de Ribeuwillé, nous mettons et continuerons à tout mettre en œuvre pour avoir des synergies et des mutualisations dans tous les domaines, afin de préserver et défendre au maximum vos intérêts*.

Notre espérance est que rapidement l'État prenne réellement conscience de la situation du pays, l'alerte donnée aux élections régionales devrait lui montrer le changement de cap à prendre de suite, principalement sur le plan économique.

De notre côté, soyez assurés que l'ensemble des élus et moi-même appliquerons une gestion rigoureuse.

Avec tous mes vœux, à vous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, bonne année 2016.

Le Maire : Dominique-Ernest Carette.

*NB : A ce sujet, lire plus loin l'article sur synergie et mutualisation à travers la Com-Com de Ribeuwillé.

L'année 2014 – 2015 a été volontairement une année de non-investissement, compte tenu des endettements en cours. Ceci aussi par principe de prudence, compte tenu des dotations et subventions qui sont diminuées ou supprimées dont nous ne connaissons pas exactement les catégories et enveloppes. Et quid des décisions futures de la grande Région ?

Nous vous rappelons à nouveau qu'une commune ne peut dépasser en endettement 7 fois ses disponibilités, et nous avons dû emprunter 50 000 euros en 2014 pour financer le solde des travaux de voirie rue des Bûcherons.

Une étude de la Banque Postale et de l'Association des Maires de France disait qu'il fallait s'attendre à une baisse de 7,8% des investissements en 2015, avec une projection sur 2016 – 2018, soit près de 16% sur deux ans. Une projection sur 2013 – 2017 amène à un total de près de 30%. Cette chute des investissements est due à la réduction continue de l'autofinancement impacté par la baisse des dotations, mais aussi par le coût des normes.

Combien ça coûte

Chaque année nous vous donnerons le coût d'un bâtiment communal. Non pour remettre en cause son utilité, mais pour une prise de conscience de chacun d'entre-nous des dépenses publiques.

Salle des Fêtes et Foyer - Exercice 2014 – 2015

Tout en sachant le bénévolat et les donations qui ont conduit à la création de ce magnifique espace voilà plus de 30 ans, voici son coût d'exploitation pour l'année 2014 - 2015 :

Dépenses

- Électricité	3534 € T.T.C.
- Frais de bureau de contrôle par Equip - Bar pour conformité	438 € T.T.C.
- Frais de gaz	160 € T.T.C.
- Téléphone	216 € T.T.C.
- Coût salarial	1.060 € T.T.C.
- Remboursement annuel du prêt réalisé pour l'extension et la conformité de la cuisine	10.400 € T.T.C.
- Nettoyage des vitres	170 € T.T.C.
Total dépenses :	15.978 € T.T.C.

NB : Sans parler des frais de prestataires extérieurs, et des frais de main d'oeuvre y afférant, pris en charge par le service technique, ni de l'eau dont nous sommes notre propre régie.

Recettes

- Location Salle des fêtes et foyer 2014	4.600 € T.T.C.
- Participation du Comité des fêtes au remboursement du prêt	2.500 € T.T.C.
Total recettes	7.100-€ T.T.C.
Déficit 2014 =	8878 € T.T.C.

NB¹ : Les recettes ont été supérieures en 2015 : 5.900-€.

NB² : Le poste électricité induit l'électricité du foyer et l'éclairage du terrain de foot.

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT

Comme vous le savez déjà, mais il est bon aussi de le rappeler, le principal poste de dépenses de notre Commune est celui des VRD (voiries et réseaux divers) = fluides eau potable, eau usée, revêtement des rues, trottoirs, éclairage, signalisation, etc... .

Nous avons entamé plusieurs études :

I) Réfection rue de Rodern :

a) Pour une réalisation partielle et urgente, compte tenu de son état et du caractère dangereux qu'elle représente pour la section qui borde l'hôtel Clos des Sources côté «cerisier noir» et piscine.

Cette tranche devrait être réalisée début 2016, après appel d'offres. Estimation : 24.000-€ T.T.C.

b) La 2ème tranche, qui va de la maison 19 rue de Rodern jusqu'au lieu-dit Sewo, sera réalisée après avis de la Commission d'Urbanisme et accord du Conseil Municipal, et après construction de la dernière maison du lotissement Schaetzel. Estimation : 300.000-€ T.T.C.

II) Chemin du Lecotte :

Une étude et des analyses des réseaux actuels sont pratiquement terminées, et des estimations des travaux sont en cours, afin de revoir principalement l'assainissement, en séparant entre autres les eaux usées des eaux pluviales, d'en profiter pour installer des désensableurs, d'installer de nouvelles bornes d'incendie, certaines au sol ne sont plus conformes et de restaurer le réseau de distribution d'eau potable où cela sera nécessaire.

NB : A la date où nous bouclons cette parution, l'estimation du bureau d'études Berest est de 272.000-€ T.T.C. hors honoraires et mesures complémentaires.

Quelques dépenses d'entretien non prévues en 2015

A titre indicatif :

- Renouvellement du branchement d'eau de l'Église : 3.568,40 T.T.C.

- Remplacement d'une vis sans fin alimentant en plaquettes forestières la chaudière du complexe « École, Salle des Fêtes, Foyer, Local technique, Centre de Secours, Bibliothèque » : 3.800 -€ T.T.C.

Eau potable

La Commune est sa propre régie. Cette régie est alimentée par des eaux de sources de notre territoire.

Suite à différentes analyses cet été, l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) nous demande d'assurer en permanence une purification de nos sources par un traitement basé sur des installations à ultra-violet en amont de chaque source. A cet effet, nous avons passé un accord avec le Département pour qu'une de ses agences nous réalise gratuitement les études préliminaires.

L'ensemble des études réalisées par des bureaux d'études VRD agréés seront financés à concurrence de 70% par l'Agence de l'eau Rhin - Meuse. 35% du montant des travaux réalisés seront financés par la même Agence. L'estimation actuelle est de 130 000 euros, investissement obligatoire que nous étalerons sur plusieurs années.

NB : A priori, boire l'eau actuelle de Thannenkirch conserve bien, vu l'âge de nos anciens, et puisque l'on voit même des habitants de communes voisines venir s'approvisionner aux fontaines, mais le règlement est le règlement.

Borne électrique

Dans le souci de contribuer à préserver l'environnement, et à sécuriser les propriétaires de véhicules électriques, notamment de petits véhicules à faible autonomie (70 kilomètres), le Conseil Municipal a décidé l'installation d'une borne électrique qui sera payante au niveau d'un droit de branchement pour les utilisateurs. La puissance de cette borne permettra de recharger rapidement en deux heures l'ensemble des véhicules automobiles électriques. Ce service sera aussi un plus pour le tourisme, principale économie de notre Commune.

P.L.U.

Que veut dire cet acronyme ! Tout simplement « Plan Local d'Urbanisme ».

Ce plan va remplacer l'ancien P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en s'intégrant dans le S.CO.T.* en cours de révision et qui concerne les territoires des 2 Communautés de Communes de Kaysersberg et Ribeauvillé.

* S.CO.T. = Schéma de Cohérence Territoriale.

Comment cela va-t-il se passer ?

Le Conseil Municipal sera assisté du cabinet spécialisé OTE, qui a été désigné après concours pour la construction et la mise en forme du P.L.U. C'est un cabinet local ayant une bonne connaissance du territoire.

Mais en quoi cela consiste-t-il ?

Il s'agit de définir à moyen et long terme le portrait urbain de notre Commune, les consommations d'espaces et leur nature, et par zone :

- L'habitat,
- L'activité,
- L'hébergement touristique,
- Les services publics,
- Les zones mixtes,
- Les espaces forestiers,

- Agricoles, vergers, prairies, etc...,
 - Protection du patrimoine naturel / Natura 2000 / ZNIEFF,
 - L'espace naturel (cours d'eau), zones humides, etc...,
 - Espace artificialisable,
- Sans que cette liste soit exhaustive.

Ce travail sera un travail commun.

Au niveau municipal la Commission Urbanisme sera dite « Commission élargie » ouverte à tous les Conseillers Municipaux, la 1ère réunion a eu lieu le 4/01/2016.

Ses travaux s'étaleront sur environ deux ans.

Le cabinet OTE assurera une permanence citoyenne pour recevoir les idées, remarques, souhaits de chaque citoyen.

Puis, après contrôle et acceptation du projet par les autorités compétentes, et après l'intervention d'un commissaire enquêteur, le P.L.U. sera mis en place.

Ceci afin de préserver pour les générations à venir notre environnement, richesse essentielle de notre patrimoine local, et de conserver l'identité de notre village de montagne, qui est d'une architecture vosgienne.

FISCALITE sur les logements vacants

Le Conseil Municipal du 13/04/2015, en vertu de l'article 1407bis du Code Général des Impôts, a décidé de taxer les logements vacants depuis plus de deux ans.

Ils seront assujettis à une taxe d'habitation spécifique afin de favoriser le peuplement de notre village soit par des locations, soit par des accessions à la propriété.

Les diminutions de dotations de l'État aux Régions, Départements, et Communautés de Communes ou EPCI, ont incité notre Communauté de Communes à activer d'avantage les mutualisations des compétences et des moyens.

Déjà depuis le 1er juillet, toutes les autorisations administratives d'attribution de permis de démolir, de permis d'aménagement, de permis de construire, sont prises en charge par notre Communauté de Communes pour moitié, et par la Ville de Ribeauvillé pour l'autre moitié de nos 16 administrations.

En ce qui nous concerne, notre Mairie de Thannenkirch réceptionne les demandes et accorde les autorisations après instruction par le Service de la Communauté de Communes de Ribeauvillé (Adresse : 1 rue Pierre de Coubertin, accès par la piscine).

Cette mutualisation se construit en pleine concertation avec les délégués des 16 Communes, et avec le concours du personnel territorial.

Cette mutualisation s'effectue sous la houlette du Président de notre Com - Com, Umberto Stamile, Maire de Guémar, avec la direction opérationnelle de l'équipe de Claude Arnoux, Directeur Général de la Com - Com, et les services du cabinet spécialisé KPMG, missionné à cet effet.

Le projet est en marche, et il va se dérouler jusqu'en 2017.

Les principaux thèmes de travail sont :

- **Relations humaines** : Pour mutualisation du personnel. Ex. : A terme, une secrétaire de Mairie pour 2 Communes.
- **Services financiers** : Facturations, fiches de paies, etc... .
- **Informatique** : Standardiser les systèmes de toutes les Communes.
- **Services techniques** : Utilisation et parta-

ge des moyens, ex. : grue, tracteur, nacelle, rouleau compresseur, et des compétences du personnel par détachement ponctuel, ex. : jardinier, électricien, etc... .

- **Marchés** : Passation de commandes groupées (dans certains cas).

Cette liste n'est pas exhaustive, mais à titre d'exemples.

L'objectif à moyen terme est de réduire les effectifs sans supprimer de poste.

C'est après la mise en place de ces « outils communs » qu'on étudiera l'éventuelle fusion de Communes (Cf. article suivant).

Mutualisation au niveau des syndicats intercommunaux

La mutualisation est clairement affichée.

Nous verrons en 2020 le transfert des compétences eau et assainissement vers notre Communauté de Communes, à titre d'exemple.

Intercommunalité

Là aussi des phases de concertation et de chantiers sont et seront à partager comme pour l'élaboration du SCOT entre la Communauté de Communes de Kaysersberg et celle de Ribeauvillé.



Comme l'ont si bien décrit plusieurs intervenants, tous partis politiques confondus, lors du rassemblement des 2000 Maires de France le 18 novembre, la Commune reste par nature le premier service de proximité. Elle est indispensable au maintien des valeurs de la République. Les élus, Conseillers Municipaux, Adjoints, Maires, ont la meilleure connaissance de tous les problèmes qui peuvent se poser à leurs concitoyens, et peuvent apporter tout projet constructif pour le bien-être de leurs administrés.

En sus, notamment pour les communes rurales comme la nôtre, nous sommes les gardiens du patrimoine, qu'il soit en architecture, en environnement, en équilibre d'habitants, et en occupation du territoire, contribuant fortement à son entretien.

Incohérence Française

Ce sont des communes alsaciennes du Bas-Rhin qui ont sonné l'alarme. En effet, si la loi « NOTRE » dans le cadre de la réforme territoriale effective au 1/01/2017 promet de maintenir les dotations globales de fonctionnement en cas de fusion ; élément financier en théorie alléchant, ce n'est que pour trois ans... !

En pratique les fonds départementaux* étant maintenus pour les communes de moins de 500 habitants, la dotation ne durant que trois ans serait inférieure aux fonds départementaux (fonds départementaux qui seraient supprimés en cas de fusion).

Le Premier Ministre a été alerté par nos collègues et il a indiqué qu'il avait saisi madame la Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique Marylise Le Branchu. Nous souhaitons qu'elle trouve rapidement une solution à cette incohérence.

* : La taxe additionnelle aux droits de mutation à titre onéreux et les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle que l'État reverse aux Départements.

PATRIMOINE COMMUNAL

- Faute de prêtre desservant, et pour une durée malheureusement indéterminée, après accord du Conseil de Fabrique, avis de la Chancellerie de l'Archevêché de Strasbourg, et de la Préfecture, la cure sera transférée dans l'ancienne école, au premier étage.

L'ancien presbytère chemin de Bergheim est donc mis en vente. Cela diminuera les impôts fonciers de la Commune et les fonds de la vente seront consacrés à des travaux publics d'intérêt général, et participeront ainsi à diminuer notre endettement.

- Une régularisation de terrain public occupé illégalement a été réalisée place des Charpentiers au bénéfice de la Commune pour 1 900 euros.

- La régularisation d'acquisition d'une bande de terrain de 1m de large le long du lotissement « Schaezel » a eu lieu pour un euro symbolique, ce qui permettra de mettre en conformité la rue de Rodern lors des travaux de vrd envisagés.

- La commune va racheter 5 m² en déshérence à côté du transformateur situés face à l'épicerie La Griotte près de la clinique, pour 150 € et utilisés aujourd'hui en parking public.

Volontairement dans notre programme municipal nous n'avons voulu parler du dossier de la clinique de la rue Sainte-Anne : mieux vaut agir que promettre.

Ce dossier, je le connais bien car déjà du temps de la mandature de monsieur Pascal Bosshardt, à la demande d'un de nos concitoyens, j'avais étudié l'éventualité d'y créer un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), mais la position logistique et le manque de desserte par transport public du village furent les raisons essentielles de la renonciation des investisseurs potentiels.

Notre Commune manquant de foncier pour la réalisation de constructions neuves pour l'accueil de jeunes ménages, nous avons contacté les propriétaires et ces derniers ont signé une promesse de vente au bénéfice de la Commune.

Forts de cette promesse, nous avons fait réaliser des études (gratuites) par un bureau d'études et un aménageur pour un lotissement de maisons individuelles.

Sur les conseils de la Préfecture du Haut-Rhin, nous nous sommes dirigés vers l'Établissement Public Foncier d'Alsace qui se serait substitué à notre Commune pour porter et réaliser l'opération.

Or voilà que début décembre, deux mois et demi après sa visite, monsieur l'Architecte des Bâtiments de France*¹ émet un avis défavorable à la déconstruction.

Nous lui avons donc écrit, lui rappelant :

1. Que tous les intervenants dans ce dossier, qu'ils soient architectes, bureaux d'études, aménageurs, investisseurs privés, bailleurs sociaux, ou établissement public comme l'Établissement Public Foncier d'Alsace ont diagnostiqué la destruction du bâtiment à la vue de son état.

Ce diagnostic nous avait été confirmé par l'architecte du cabinet AEA de Strasbourg chargé du dossier, qui avait travaillé de 2010 à 2012 pour le promoteur Joly dans son projet de transformation de la clinique en loge-

ments. En 2012, il disait à monsieur Joly que si les travaux de réhabilitation ne commençaient pas dans l'année, « nous serions obligés de détruire l'immeuble... ».

2. Que l'architecture de notre village était principalement une architecture vosgienne rurale.

3. Que si cette bâtisse avait un caractère historique*² d'après ses services, parce qu'hôpital allemand pendant la 2ème guerre mondiale... on s'en serait bien passé... !

4. Que son alignement et sa hauteur étaient un handicap pour la circulation rue Sainte-Anne, et l'éclairage naturel des maisons riveraines, et qu'en sus nous manquions d'emplacements de parkings.

5. Que la Commune n'avait pas de foncier disponible pour accueillir de jeunes ménages qui contribueraient à consolider sa population, et par conséquent maintenir les effectifs de l'école.

Etc...

Et qu'enfin, nous souhaiterions qu'il revoie sa position, et qu'à cet effet nous demandions une nouvelle réunion avec le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin.

Certains considèrent que la clinique étant une propriété privée, cela concerne le secteur privé, et ne voient pas l'intérêt de dispenser des efforts sur ce dossier. Or l'urbanisme est une fonction essentielle dans la gestion des Communes, et il est du devoir des élus de voir l'intérêt général de la collectivité, y compris dans le secteur privé, surtout quand il impacte l'habitat et l'économie locale.

D.C

* : 1) Ce bâtiment se situe sur le secteur « site inscrit » du Plan d'Occupation des Sols actuel.

2) Mais non classé.

Accessibilité et mise en conformité des bâtiments publics

Mairie :

- En vertu d'une loi de décembre 2014, des dérogations ont été obtenues, principalement pour la Mairie dans l'amélioration des conditions d'accessibilité. Travaux en 2016.
- Le transfert envisagé vers l'ancienne école est de ce fait reporté sine die, d'autant que l'étude de réhabilitation était estimée à 600 000 €.

Église :

Des travaux d'accessibilité pour handicapés seront réalisés en 2016, à l'extérieur et à l'intérieur.

Salle des Fêtes :

La Commission de sécurité a émis un avis favorable, et elle a recommandé quelques améliorations techniques.

École :

La Commission de sécurité et le bureau de contrôle Dekra ont émis un avis favorable, et ont recommandé quelques améliorations techniques.

D.C

ARRETE MUNICIPAL portant réglementation relative au tir de feux d'artifices

- 1) Les feux d'artifices sont soumis à déclaration préalable en Mairie.
- 2) La déclaration devra être déposée en mairie un mois avant le tir prévu. En outre, la déclaration s'effectuera en mairie et en préfecture lorsque les artifices de divertissement remplissent une des conditions suivantes, soit
 - plus de 35 kg de matière active d'articles classés en catégorie 2, 3 ou T1 ;
 - mise en œuvre d'au moins un article classé en catégorie 4, K4 ou T2.L'organisateur du spectacle devra adresser ladite déclaration dans le délai sus-mentionné en utilisant le formulaire Cerfa n° 14098*01 téléchargeable sur le site :
<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R14323>.
- 3) L'organisateur du spectacle pyrotechnique est responsable de son déroulement et de la mise en œuvre des mesures de sécurité. De plus, il lui appartiendra d'informer la population de l'organisation du spectacle.

Afin de faciliter la communication avec ses administrés, la mairie propose à ceux qui le souhaitent de transmettre leur adresse e-mail. Les informations urgentes pourraient être transmises plus rapidement.

Nous vous invitons à le faire à l'adresse suivante : mairie.thannenkirch@wanadoo.fr

NAISSANCES :

Yoann JESSEL né le 27 janvier 2015 à Sélestat, fils de Hervé JESSEL et d'Elodie OCCHIPINTI domicilié 1, rue Saine Anne

Adèle Sylviane Arlette HOFFMANN née le 13 février 2015 à Colmar, fille de Georges HOFFMANN et de Karine SCHERRER domiciliés 7, chemin du Lecotte

Emilie Thérèse Marthe ALTHERR, née le 1^{er} mars 2015 à Colmar, fille de Sébastien ALTHERR et de Stéphanie NESTER domiciliés 26, rue du Taennchel

Anna Véronique Madeleine Julie ALBRECHT née le 23 mai 2015 à Colmar, fille de Marc ALBRECHT et de Magali WOINSON domiciliés 8, rue de Rodern

Arthur Raphaël Amédéo LEGER né le 21 juin 2015 à Colmar, fils de Nicolas LEGER et de Sophie BERNARD, domiciliés 8, rue des Tisserands

Mathilde Laureen Sabine Manuela CLAUDON née le 7 août 2015 à Sélestat, fille de Eric-Luc CLAUDON et de Valérie VOEGTLI, domiciliés 4, rue du Taennchel

MARIAGES :

Le 23 mai 2015 : Alain CHRISTMANN et Marie-Eve HIRTH

Le 4 juillet 2015 : Stéphane DE MAS et Elodie MUSSILLON

Le 25 juillet 2015 : Christophe SAILLIER et Laura HILL

Le 19 septembre 2015 : Guy BARRE et Nathalie MICHEL

DECES :

Lenya SAILLIER le 18 janvier 2015 à Colmar

André RISCH le 8 février 2015 à Colmar

Jean-Paul CONREAUX le 9 février 2015 à Thannenkirch

Ignace SCHAEFFER le 2 juin 2015 à Colmar

Jean-Jacques WAHLER le 7 septembre 2015 à Thannenkirch

Gertrude MATHIS veuve EBERHARDT le 11 septembre 2015 à Bergheim

Note aux nouveaux habitants

S'adresser à la Communauté de communes pour les transports scolaires, la collecte des déchets, la déchetterie et la petite enfance.

Dans le village, nous avons un site vert chemin de brunmatten, une agence postale et une épicerie.

N'hésitez pas à visiter le site internet :

thannenkirch.fr

Titre de la publication :
Dans les coulisses de notre village
Bulletin d'information édité
par la commune de Thannenkirch.
Parution : une fois par an - Diffusion gratuite
Siège social de l'éditeur : Mairie 9 rue Sainte
Anne 68590 Thannenkirch
Directeur de la publication :
Dominique-Ernest Carette
L'impression a été assurée par
S'Print Color—Colmar

A la rentrée 2015, des changements ont eu lieu dans l'équipe de l'école de Thannenkirch avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes : Pascale VAN DER SCHOOR et Marie BOGULA qui est aussi la nouvelle directrice de l'école.

Les 33 élèves présents cette année sont répartis en deux classes :

Classe de Mme Bogula

3 élèves en CE1
4 élèves en CE2
6 élèves en CM1
4 élèves en CM2



Classe de Mme Van Der Schoor

3 élèves en maternelle petite section
3 élèves en moyenne section
5 élèves en grande section
5 élèves en CP

Les nouvelles venues se sont senties bien accueillies à Thannenkirch. Elles ont pu compter sur une équipe en place bien rôdée, sur une collaboration étroite avec la mairie et les services techniques pour démarrer cette nouvelle année dans les meilleures conditions possibles.

Les liens se sont bien sûr tissés avec les partenaires privilégiés de l'école : les parents, l'association de l'école et le Jardin du Livre.

Quelques projets se sont déjà concrétisés grâce à cette collaboration :

La participation à la fête du livre préparée durant les premières semaines de classe avec Mathieu et son équipe .

Le spectacle de « Mme KABITSCH » offert aux enfants de l'école par le réseau des bibliothèques de la communauté de communes.

La fête de Noël organisée avec l'association de l'école .

Pour marquer la semaine du goût, M. et M^{me} DUMOULIN ont convié les enfants de l'école à investir les cuisines de LA MEUNIERE. Les écoliers attendaient avec impatience ce rendez-vous et se sont régalés à confectionner et déguster des pizzas-reines pour les plus grands et des madeleines au miel et cacao pour les plus jeunes !



Que l'année se poursuive ainsi, ponctuée de rencontres et de projets !

L'équipe éducative .

Madame Bogula, Directrice de l'école de Thannenkirch, a reçu le Maire de la Commune, Dominique-Ernest Carette le mercredi 2 décembre 2015 à l'occasion d'une réunion où celui-ci a exposé aux enfants le rôle et le mode d'élection du futur **Conseil Municipal des jeunes**. Une 2^{ème} réunion aura lieu le 19 janvier 2016, où le maire remettra à chaque enfant un vade mecum électoral, puis viendront les élections.

En sus, une information puis des échanges ont eu lieu entre la Directrice, le Maire, et les enfants au sujet du réchauffement climatique et de la conférence mondiale COP 21.

A l'issue de cette matinée, avec le concours de M. Michel Neumeyer, Responsable Technique de la Commune, un cerisier a été planté en bordure de l'école afin de marquer l'évènement de la COP 21. Cet arbre doit être le témoin permanent de notre sensibilisation au respect de notre planète.



Si **le corps des Sapeurs Pompiers de Thannenkirch** date de 1890, les structures des corps de Sapeurs-Pompiers, qu'elles soient militaires comme à Paris et Marseille, ou civiles comme dans le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de chaque département, sont nées avec Napoléon 1er.

Certes, sous Saint Louis en 1254 existait « le guet des métiers » qui se joignait au guet royal afin de lutter contre le fléau du feu

Bien souvent et pendant presque 5 siècles, ce furent des moines des Ordres mendiants, armés seulement de haches, d'échelles et de seaux, qui affrontèrent les sinistres, et qui intervinrent contre le célèbre incendie du 6 mars 1618, qui détruisit le Palais de Justice de Paris.

En 1716, un décret du régent Philippe d'Orléans nomma un directeur général des « Pompes du Roy ».

En 1765 apparaît le casque de cuivre, Paris compte alors 39 pompes et 25 corps de garde.

Après 1789, les événements vont accentuer le caractère paramilitaire :

A partir de 1792, le manque d'argent, de matériel, et de formation perturbent fortement le service.

Il fallut le dramatique incendie du 1er juillet 1810, où l'ambassade d'Autriche s'embrasa littéralement sous l'œil impérial, pour que les mesures attendues surviennent.

Le 18 septembre 1811, un décret de Napoléon 1er fige les choses :

- Articulation d'un bataillon de Sapeurs Pompiers,
- Nouvel uniforme, celui du génie,
- Nomination de chefs compétents.

Le Lieutenant Colonel Plazant, Sapeur du génie, commande pendant 16 ans un corps solide, rompu à la discipline, à l'entraînement physique, à la formation professionnelle.

Ceci est l'ancêtre de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris.

Plus modestement, aujourd'hui à Thannenkirch, le Corps sera constitué de 14 Sapeurs Pompiers en 2016 :

- 1 Adjudant-Chef,
- 2 Caporaux Chefs,
- 3 Caporaux,
- 6 Sapeurs Pompiers volontaires de 1^{ère} classe,
- 2 Jeunes Sapeurs Pompiers.

En 2015, les Sapeurs sont intervenus 26 fois : Secours aux personnes qui représentent les trois-quarts des interventions, accidents de voiture, dégagements d'arbres, nid de guêpes, etc... .

Des équipements ont été renouvelés :

- Échelle pour 1.500-€,
- Casques pour 1.000-€,
- Tenues pour 2.320-€.

Il ne faudra plus compter sur des subventions départementales, mais l'Amicale des Sapeurs Pompiers peut aider la Commune.

A noter en sus qu'à travers son Amicale, le Corps participe à toutes les manifestations du village depuis plus de 20 ans. Des engagements de perfectionnement par des stages de formation ont été pris pour l'ensemble des Sapeurs, c'est la condition principale pour pérenniser le Corps de Thannenkirch. « Sentinelle avancée du SDIS », comme aime le dire le Colonel Bour, patron du SDIS 68.

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS



BILAN DE LA SAISON 2014-2015

Après des remerciements sincères et appuyés à tous les sapeurs pompiers de Thannenkirch pour leur dévouement et disponibilité tout au long de l'année, voici quelques informations importantes :

Nous avons effectué 26 interventions ainsi que la destruction de 17 nids de guêpes.

Trois quarts des interventions sont destinées au secours à personne et un quart aux interventions diverses.

Nous avons accueilli 2 nouveaux sapeurs pompiers dans le corps, Alexis Lacombe et Alain Rougetet et nous avons en prévision l'inscription de deux Jeunes Sapeurs Pompiers dans le corps de Thannenkirch. Nous sommes toujours à la recherche de pompiers pour étoffer notre équipe. Nous effectuons nos formations régulières (Formation de Maintien des Acquis, Appareil Respiratoire Isolant et Premiers Secours en Équipe) et sommes donc à jour de nos obligations.

Il a été demandé lors de la réunion 3 C (Comité Consultatif Communal des sapeurs pompiers) de nous allouer un budget un peu plus élevé afin de faire face à nos achats : équipement EPI et matériel en fin de vie qui sont à remplacer obligatoirement.

Ont été médaillés pour de bons et loyaux services Jacky Baldinger et Jean-Luc Dumoulin le 11 novembre 2014 et Martin Straub le 29 novembre 2015.

Les exercices en période hivernale (janvier, février, mars) seront effectués tous les premiers samedis du mois à 9 heures au dépôt.

Le chef de corps
Jean-Luc Dumoulin





**MARCHE
DE
NOEL**
DIMANCHE
LE 20 DECEMBRE
A PARTIR DE 9'30

Comme vous avez pu le constater notre village a été admirablement décoré !

Combien de personnes ont fait le tour du village pour admirer les fontaines, les places, un coin de rue, un croisement que l'imagination et le savoir-faire d'un groupe de bénévoles, attachés à leur village, avaient transformés pour les fêtes de Noël. Et c'est dans la bonne humeur afin d'aider Michel NEUMEYER et Marcel SEITZ, que la commune a démarré ce projet. Quelques réunions, beaucoup d'imagination, la volonté de construire ensemble, des heures de travail en atelier, des moments de partage, des moments artistiques et conviviaux. Nous adressons un grand merci et toutes nos félicitations à Michel Neumeyer, Marcel Seitz, Clara Menzinger, Isabelle Cluzel, Roland Gassmann, Germain Stahl, Tharcise Ederle et André Bosshardt pour les heures passées en ateliers et leur volonté de construire ensemble un décor harmonieux et original. Vous aimez la décoration, vous avez des idées... rejoignez nous ! Nous serons heureux de travailler ensemble, faites vous connaître au secrétariat de la Mairie.

REPAS DES PERSONNES AGEES ET DU PERSONNEL COMMUNAL

En date du 12 décembre 2015, soixante quinze repas ont été préparés par Jean-Luc Dumoulin, propriétaire du restaurant La Meunière, et servis aux personnes qui ont bien voulu répondre favorablement à notre invitation. Nous remercions le Comité des Fêtes qui a offert les boissons. Cette journée fut agréable et ponctuée de rencontres et d'échanges. Nous avons profité de l'animation d'un magicien, des chants de la chorale Sainte Cécile de Thannenkirch et d'un conte de Mathieu Kuentz. Durant la période de Noël, dix colis ont été distribués auprès des personnes âgées de Thannenkirch malades n'ayant pu se déplacer et/ou qui sont en maison de retraite. Les colis, très appréciés, ont été préparés par la Griotte, épicerie de Thannenkirch.



Angélique DIEUAIDE-MICHEL

Adjointe au Maire

<u>PREMIERS PRIX</u>		Palmarès 2015
Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations		
GASSMANN Roland		19,50
Catégorie hôtels, restaurants, commerces		
CLOS DES SOURCES TOURING HOTEL		18,67

<u>DEUXIEMES PRIX</u>	
Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations	
TREIBER François	17,67
BIRCKEL Mario	17,67
Catégorie hôtels, restaurants, commerces	
AUBERGE LA MEUNIERE	18,67

<u>TROISIEMES PRIX</u>	
Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations	
STIBLING Fernand	17,50
BALDINGER Jean	17,33
FLUCK Jean-Paul	17,33
Catégorie hôtels, restaurants, commerces	
AUBERGE LE MELKERHOF	18,50

<u>AUTRES PRIX</u>	
RESTAURANT LE ROCHAMPS	17,33
JACOB Andrée	17
KEGEL Karl Otto	17
HELLER Hervé	16,75
BOSSHARDT Pascal	16,75
BOSSARDT André	16,33



Bosshardt André



Roland Gassmann

Le jury départemental des maisons fleuries s'est réuni le 20 janvier 2015, sous la présidence de Pierre Bihl, président délégué du jury, vice-président du conseil général du Haut-Rhin. Cette commission a désigné les candidats haut-rhinois ayant déployé un effort particulier pour fleurir leur maison. Dans le palmarès 2014, sous la catégorie « *Maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue* », le 3^{ème} prix a été décerné à **Roland Gassmann**, habitant rue du Taennchel. Sous la catégorie « *Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue* », le 2^{ème} prix a été attribué à **André Bosshardt**, habitant rue des tisserands. Sous la catégorie « *Hôtels, restaurants ou cafés, commerces et exploitations viticoles avec ou sans jardin* » le 1^{er} prix a été décerné au **Clos des sources, Touring Hôtel**.

Dans le palmarès 2015, sous la catégorie « *Décor floral installé sur la voie publique* », le 3^{ème} prix a été décerné à **Fernand Stibling**, 10 place des charpentiers. Sous la catégorie « *Hôtels, restaurants ou cafés, commerces et exploitations viticoles avec ou sans jardin* » le 2^{ème} prix a été attribué à **l'Auberge La Meunière**, 30 rue Sainte Anne. Un prix Hors concours a été décerné au **Clos des sources**, 2 rue de Rodern. Toutes nos félicitations.



Fernand Stibling



Auberge La Meunière



Clos des sources



Donation de Monsieur Jean-Paul Conreux

Monsieur Jean-Paul Conreux est décédé en début d'année 2015. Technicien hydraulicien retraité, il habitait 40 rue Sainte-Anne. Son père bûcheron et sa mère étaient déjà de Thannenkirch. Peu de temps avant sa mort, Jean-Paul a légué à notre commune devant notaire une collection d'environ 500 cartes postales de notre village ainsi qu'un tableau sculpté par monsieur André Bosshardt représentant un cerf dans un fond forestier.

Le tableau décore maintenant l'escalier de la Mairie. Quant aux cartes postales nous souhaiterions en faire une exposition lors de la Fête de la Cerise 2016.

A travers ces quelques lignes, nous souhaitons rendre hommage à monsieur Jean-Paul Conreux pour ses attentions à l'égard de notre commune et ainsi honorer sa mémoire.

PORTRAIT



DOCTEUR FRANCOIS HAAG



Pourquoi parler du Docteur François Haag ?

Après tout, la clinique de Thannenkirch n'est-elle pas fermée depuis 20 ans ? Et se souvient-on encore du Docteur François Haag ? On oublie vite les gens dans la détresse.

Pourquoi je m'adresse à vous tous... ?

Pas comme vous le savez parce qu'il était un brillant médecin ; ses diplômes universitaires parlent à eux seuls !

Pas seulement parce que sa famille, en l'occurrence son père, ont investi à travers la création d'un sanatorium dans les années 30.

Pas non plus parce qu'il prodiguait d'excellents soins.

Pas forcément parce que le Docteur François Haag, autorité reconnue, représenta la France comme expert en pneumologie et phtisie en U.R.S.S. à la demande des autorités françaises.

Pas comme chef d'entreprise estimé de son personnel : rigoureux était-il, mais juste.

Non, pas pour tout ceci mais parce qu'il avait sans doute hérité de son éducation et de son père médecin d'arrondissement, conseiller général, maire intérimaire de Ribeauvillé en 1918 , ce sens du devoir que l'on appelle sacerdoce qui lui avait été transmis par l'exemplarité paternelle.

Sa vie fut la médecine, rien que la médecine, et il l'éleva au dessus de son serment d'Hippocrate en soignant bénévolement et gratuitement dans les cas urgents et graves, et même bénins les habitants de notre village, les habitants des résidences secondaires, les touristes, vacanciers, voire simples randonneurs. Je pense à un bûcheron gravement blessé, à un enfant piqué sur la langue par une guêpe entraîné de s'étouffer, sans que cette liste soit exhaustive... .

Voilà pourquoi simplement nous témoignons que derrière l'intellectuel sensible, souvent strict car exigeant pour tout et pour lui-même, il y avait d'abord un homme au fond duquel régnait l'amour, au sens grec du terme Agapé, et l'amour c'est bien la pierre angulaire de la vie.

En cette période de vœux nos pensées vont vers François Haag, brillant intellectuel, sportif, musicien, qui malheureusement à la fin de sa carrière fut frappé par la maladie, bousculé par des normes administratives contraignantes, qui accentuèrent à le plonger dans les ténèbres.

Nos pensées vont aussi vers sa sœur. Sa consolation sera sans doute de lire que dans le cœur de beaucoup d'habitants de Thannenkirch qui ont côtoyé et connu le Docteur François Haag, son image et sa mémoire restent à jamais gravées dans leur cœur.

Extrait des paroles prononcées par le Maire de Thannenkirch Dominique Carette. lors des obsèques du Docteur François Haag, qui eurent lieu à l'Eglise de Ribeauvillé le 26/10/2015, où le Maire Honoraire André Bosshardt et votre serviteur étions présents, ainsi que quelques habitants de notre village.



Dominique-Ernest Carette

- ❶ Docteur François Haag
- ❷ Marie-Jeanne Ketterle
- ❸ Carmen Klee

Les anciens la connaissent bien et pour certains, elle est toujours «Poupette» ! Bien que née à Paris, son nom de jeune fille «Weimann» rappelle bien ses racines alsaciennes. C'est sa grand-mère paternelle qui a choisi Thannenkirch comme lieu de villégiature en 1924 (un an avant la naissance de Madeleine) et depuis, toutes les générations viennent profiter très régulièrement de ce chalet et de son jardin à la sortie du village sur la route du Haut Koenigsbourg.

Madeleine fait partie de ces familles citadines favorisées qui, entre les deux guerres, ont construit un pied à terre dans ce village commençant à s'ouvrir au tourisme et vantant ses lieux de promenade et son « air pur ». Elles ont même construit une piscine (l'actuel site vert) avec des cabines de bain dont tous les jeunes ont pu profiter. Passer tous les étés deux mois de vacances à Thannenkirch crée des liens avec les habitants qui fournissent lait, œufs, lapins, poules, schnaps ou tout autre produit cultivé ou cueilli dans les jardins ou vergers. Pour cette jeunesse « dorée » il n'est pas difficile de se sentir bien avec les enfants du village et tout le monde se côtoie dans les jeux, les kilbes, les balades en forêt, la piscine. Et Madeleine ?... C'est la petite sœur que son frère Raymond (de 9 ans son aîné) emmène partout et qui s'attache de plus en plus à ce « Takik » où elle vient tous les ans depuis qu'elle est née !



Mais Madeleine c'est avant tout un tempérament qui s'est nourri des cultures française et russe (par sa maman ayant fui la révolution bolchévique en 1917) et qui a épousé un Polonais après la 2^{ème} guerre mondiale. Madeleine a travaillé au CNRS et ses enquêtes sociologiques lui permettent aujourd'hui encore d'analyser et d'expliquer le comportement de certains groupes de population. Madeleine c'est aussi la maman de deux enfants dont elle est à juste titre, très fière. Son fils, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg est un spécialiste de la Russie et des pays de l'Est. Sa fille chatouille parfaitement la fibre artistique de la maman puisque tout son univers tourne autour du théâtre.

Lorsque sa petite-fille et ma fille ont engrangé ensemble des souvenirs de vacances inoubliables, moi, j'ai réellement découvert Madeleine. Nous avons eu ces dernières années des conversations très enrichissantes pour moi la béotienne puisqu'elle n'a jamais abandonné son goût des autres, une grande ouverture d'esprit et a passé des heures dans les bibliothèques alsaciennes à la recherche d'écrits historiques relatifs notamment à l'histoire de la société industrielle mulhousienne contemporaine de son père. Sa dernière passion concerne Frédéric II de Hohenstaufen qui la fascine et qu'elle dit avec humour être son dernier amour !

Aujourd'hui, Madeleine a 90 ans, elle ne voit presque plus rien, accepte avec difficulté de dépendre des autres car sa force de caractère, son esprit indépendant, volontaire et lucide sont toujours bien présents !



Madeleine, c'est une «arrière grand-maman» qui écoute France Culture toute la journée (et la nuit), qui reste intéressée par les bruits du monde et l'évolution de l'humanité, qui regarde Mezzo en tant que mélomane avertie, qui n'hésite pas à mettre des mocassins jaune vif avec des vêtements noirs (sa couleur préférée) et un grand chapeau de paille ; c'est une femme rock'n'roll, accueillante, attachante, qui a le cœur sur la main ; Madeleine c'est ma vieille amie !

Michèle Charton

DENIS MARCHAL NOUS A QUITTES LE 30 DECEMBRE 2015

C'est avec une grande tristesse que les habitants de Thannenkirch et tous ses amis ont appris le décès de Denis MARCHAL en cette fin d'année 2015.

C'était le Maire de notre village de 1997 à 2001.

Né le 08/07/1939, à Neuwiller les Savernes et père de 5 enfants, Denis effectue toute sa carrière professionnelle à l'ONF (Office National des Forêts).

Entré à l'Office en 1960, il passe 3 ans à Thannenkirch de 1964 à 1967 comme chef de triage et réside à la Maison Forestière du WURZEL (actuellement résidence des époux Beisser).

Avec un goût prononcé pour les voyages et attiré par les pays d'outre-mer, il travaille de 1967 à 1979 à la Réunion, puis à Cayenne jusqu'en 1984 et enfin à la Guadeloupe. A noter qu'il a effectué sa période militaire dans la Marine, ce qu'il lui a permis de naviguer sur le porte-avion Clémenceau.

Au cours de toutes ces années, Denis MARCHAL garde ses amis en Alsace et dans notre village et a plaisir à les retrouver pendant ses vacances.

Le 1^{er} octobre 1994, il revient à Thannenkirch comme technicien d'encadrement (toujours à l'ONF) et il y reste jusqu'à sa retraite en septembre 1997.

Suite à la démission de Francis Gassmann (Maire de 1995 à 1997) pour raison de santé, il entre au Conseil Municipal (dont je fais partie en tant qu'adjoint) et accepte la fonction de maire le 24/04/1997 « afin de poursuivre le travail amorcé par le prédécesseur ».

A cette époque, se pose le problème des bâtiments de l'école situés 16 rue Ste Anne et place de l'Eglise, qui ne répondent plus à aucune norme de sécurité. Son projet : « une nouvelle école s'inscrivant dans la logique du XXI^{ème} siècle, avec l'accueil périscolaire et l'ouverture d'un Centre de Documentation. »

Pour sa réalisation il se bat pour obtenir le maximum de subventions. Le percepteur conseillait déjà à la commune de limiter les autres investissements, afin de constituer une réserve suffisante pour s'engager dans ce projet.

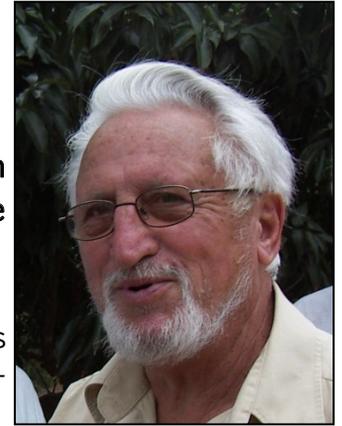
Durant son mandat, le Conseil municipal travaille également à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS). Rappelons que notre commune reste à ce moment là l'une des dernières à en être dépourvue. Il faut reconnaître que la tâche n'est pas aisée. Très consensuel et privilégiant l'intérêt de la commune, il anime les nombreuses réunions et suit la rédaction des différents documents. Dix recours ont été déposés devant le Tribunal Administratif, mais aucun n'a été retenu.

L'avenir de la clinique Ste Anne constitue déjà l'une de nos préoccupations. Nous avons rencontré à plusieurs reprises M. Haag, lui demandant d'entreprendre les démarches pour la reprise de son établissement.

Au niveau du tourisme, Thannenkirch se voit attribuer la « seconde fleur » et le nouvel label « station verte de vacances ».

Estimant que « l'Education de nos enfants est de la responsabilité de l'Etat » et déçu du montant des subventions obtenu, il démissionne pour alerter les Pouvoirs Publics et éviter d'engager la commune dans une réalisation trop onéreuse à 3 mois des élections municipales.

Denis a également une passion : le bridge. Membre du club local selon son affectation et excellent joueur, il participe régulièrement à des tournois partout en France.



Pour des raisons personnelles et parce que son fils y réside, li décide de retourner à la Réunion mais garde sa maison à la Cave de Rodern (Schaentzel). A la Réunion, son plus grand plaisir est de vous accueillir et d'organiser votre séjour dans l'île.

Il revient régulièrement en Alsace pour retrouver ses amis et organiser de mémorables soirées. Son « Rhum arrangé » est célèbre chez tous ceux qui le connaissent. Homme généreux et jovial, Denis Marchal raconte avec plaisir et décontraction sa vie peu ordinaire mais toujours assumée.

Chacun de nous gardera une image de Denis et compte tenu de la richesse humaine et diversifiée de sa personnalité, elle formera comme un caléidoscope quand nous parlerons de lui !

Hubert BIHL – Adjoint de 1995 à 2001 – Maire de 2009 à 2014. »
Michèle Charton

CEREMONIE DES VOEUX 2001

Photo ci-dessous :

Denis MARCHAL entouré de

- Pierre SCHMITT, Conseiller Général
- Hubert BIHL et Philippe STAEHLY ses adjoints
- les lauréats des maisons fleuries :
Marie-Thérèse STRAUB , Jeanne-Odile GASSMANN,
Lise BOSSHARDT, Jeanne STAEHLY, Eliane FLUCK
Nicole STOECKEL et Isabelle BOSSHARDT
- les membres du jury :
Auguste MEYER de St-Hippolyte
Marcel WEBER de Rodern

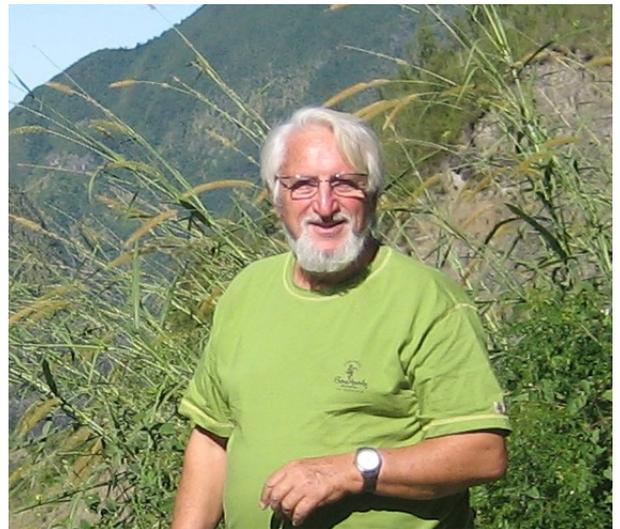


Photo Dernières
Nouvelles d'Alsace
du 10.01.2001

Une superbe journée préparée par une commission du comité des fêtes présidée par Marie Simler. Elle a donné l'occasion à tous ceux qui sont venus, de vivre un Marché de Noël chaleureux, à la mesure humaine, dans un décor de rêve.

Un énorme merci à tous ceux qui ont tellement œuvré pour qu'il soit réussi !

Les papas et mamans de l'association de l'école et du groupe des servants de messe accompagnés de Michel et de quelques bénévoles ont œuvré pour décorer les



L'ancienne école accueille les artisans et les exposants ...



Petite pause gourmande ...



le petit train de Jean- Pierre



Le presbytère se voit transformé en stub de contes, on peut aussi y admirer les jouets d'an-tan ou encore participer à un atelier bricolage ...





Christkindel et Hanstrapp impressionnent les enfants

Le chœur du Taennchel sous la houlette de Christa

A la tombée de la nuit ...

L'histoire du Christkindel

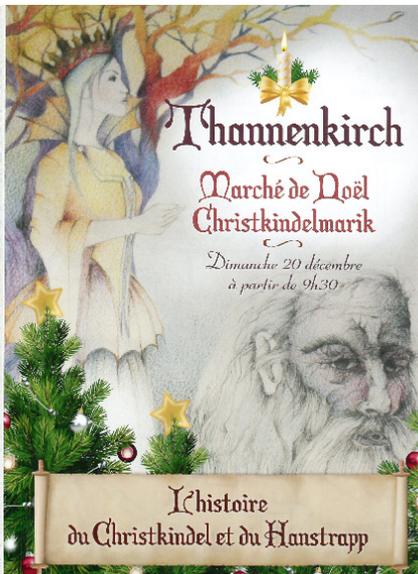
Il n'y a pas si longtemps que ça, avant l'arrivée du Père Noël, la distribution des cadeaux était réalisée par le Christkindel accompagné de son sombre compagnon le Hans Trapp. Origine de la tradition du Christkindel, l'Enfant-Christ, est à rechercher dans la Réforme protestante.

À la fin du 16^{ème} siècle, la Réforme veut remplacer Saint Nicolas, dont elle trouvait la célébration trop païenne, par le Christkindel, personnage qui doit rappeler la bonté de Dieu fait aux hommes. C'est ainsi qu'à Strasbourg le marché de Saint Nicolas devint le Christkindelmarkt, marché de l'enfant Christ, avant de devenir le célèbre marché de Noël.

Le Christkindel est représenté sous les traits d'une jeune fille soignée ayant l'apparence d'une fille de 12 ans. Avec de blanc, elle porte une couronne faite de branches de sapin et ornée de 4 bougies. C'est elle qui distribue les friandises aux enfants sages. Elle est toujours accompagnée de Hans Trapp, chargé de faire peur aux méchants enfants. Le veille de Noël, celui-ci emporte les vilaines garments dans son sac.

À l'origine du Hans Trapp un personnage historique qui sembla la terreur dans tout le région de Wissembourg, le Maréchal Johann von Droult, brutal et sanguinaire qui terrorisait la population.

Ce couple de la figure angélique et de l'homme de la nuit, symbole du bien et du mal, de l'hiver et de l'espérance du printemps, a existé un peu partout sous de nombreux formes.



Dessin original d'Isabelle Cluzel

LES AMIS DU TAENNCHEL

Section du Club Vosgien — 68590 THANNENKIRCH

Après une intense année de balisage, merci à l'équipe, nous reprenons notre projet de lieu de mémoire à la carrière du Wurzel.

Sous la direction de Luc Bihl, **un chemin de schlittage a été créé.**

Tous les anciens panneaux directionnels qui ne sont plus utilisables sur les parcours, ont pris possession des poutres de soutien de l'abri, comme pour nous rappeler tous ces kilomètres parcourus par les amoureux de la montagne en général et de notre massif en particulier.

Trois ruches taillées dans un tronc évidé ont pris place en ce lieu, montrant aux jeunes générations que les abeilles savent faire logis de tout bois. Elles n'attendent plus que de se faire coloniser.

La réorganisation du sentier botanique du Wurzel, au départ de la Vierge au Chêne, sera notre prochain objectif, en parallèle avec le projet «Carrière».

Profitant d'un temps favorable, notre **fête d'automne** s'est très bien déroulée, au son d'une musique légère, semblant provenir du murmure des feuilles. La bière et le jus de pomme ont coulé à flot. Merci aux brasseurs et aux Apfelbissers. Fidèlement, les nymphes de la forêt avaient pris position derrière les fourneaux à beignets !

Notre **rencontre oecuménique au Taennchel** aura lieu le dimanche 1er mai 2016.

Nous souhaitons à tous une année 2016 riche de marches revigorantes pour le corps et l'esprit, dépuratives, rêveuses, amicales et fraternelles.

La montagne est un lieu qui rassemble. Profitons-en !

Jean-Marie Stoeckel
Président des Amis du Taennchel



Huit ans et toutes ses dents. Le Football Club de Thannenkirch, depuis sa renaissance au milieu des années 2000, continue son petit bonhomme de chemin et parvient progressivement à se faire un nom dans la région. Il réussit en effet à conserver son image de club d'irréductibles villageois, à la convivialité sans pareille, mais tout de même enclin à accueillir à bras ouverts de nouveaux venus prêts à se lancer dans l'aventure. Preuve de la popularité du club, certains n'hésitent pas à effectuer plusieurs dizaines de kilomètres chaque jeudi et chaque dimanche pour se joindre à nous, à l'image de notre dernière recrue en provenance de Strasbourg.

Sur le plan sportif, la saison précédente (septembre 2014 à juin 2015) a été couronnée par une troisième place sur un championnat à douze équipes et s'est soldée pour la première fois par la montée du club dans la division supérieure. Malgré un renforcement de l'effectif cet été, le début de la présente saison est relativement difficile pour nous et nous devons lutter à chaque match pour tenter d'obtenir notre maintien au printemps 2016.

Les passages récurrents des sangliers au courant du mois de septembre avaient ravagé la majeure partie du terrain communal. Au prix de deux journées de travail et grâce à l'aide de personnes extérieures au club, nous sommes parvenus à le remettre en état et à en sécuriser l'accès afin qu'il puisse à nouveau accueillir des rencontres dominicales. Au vu du cadre dans lequel nous avons la chance d'évoluer, il aurait été dommage de devoir s'en priver... Tout n'est pourtant pas réglé au niveau du stade, puisque seule une petite partie de celui-ci étant éclairée, les entraînements du jeudi soir qui débutent à 19h30 ont lieu dans une relative pénombre. Il est notamment impossible d'évoluer sur les buts. Une solution est actuellement à l'étude pour remplacer les installations initiales, désormais vétustes, qui ont tout de même servi précieusement pendant près de 40 ans (le club ayant été créé au début des années 1970 avant d'être mis en suspens quelques années après le passage au nouveau millénaire).

Le club tente également de s'impliquer afin de contribuer au dynamisme associatif du village. Pour la quatrième fois, à la **Pentecôte 2016 (dimanche 15 mai)**, nous organiserons notre **marche gourmande à travers le Taennchel**. Grâce à nos expériences des éditions précédentes, à la cohésion de l'équipe mais également à la qualité des installations communales, nous espérons accueillir près de 400 personnes pour cette belle journée de printemps. L'ouverture des inscriptions, dont vous serez informés par voie postale, aura lieu fin février – début mars 2016. Nous assurons également une permanence de service lors de la fête de la cerise, au même titre que les autres associations du village.

Côté pratique, il convient de préciser que **nos entraînements ont lieu chaque jeudi soir à 19h30, alors que les matchs se déroulent le dimanche matin à 10h** (uniquement un week-end sur deux à Thannenkirch) de septembre à juin. A noter que la trêve hivernale se prolonge de décembre à début mars. Quelle que soit votre attache au football, et même si elle est inexistante, vous êtes les bienvenus pour nous encourager !

Pour conclure, l'ensemble de l'équipe tient à remercier les personnes qui la soutiennent que ce soit par leur présence aux entraînements, aux matchs, aux événements que nous organisons, mais aussi par d'autres biais tels que leurs dons lors de la collecte des calendriers.

Il n'est jamais trop tard pour venir vous joindre à nous !



L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE regroupe les parents, les membres de l'équipe enseignante ainsi que des bénévoles intéressés au bon déroulement de la scolarité des enfants de Thannenkirch. Elle soutient financièrement des projets pédagogiques et/ou ludiques et organise des événements tout au long de l'année ayant pour objectif l'épanouissement social, culturel et artistique des enfants.

LES FINANCEMENTS ET EVENEMENTS PHARES :

La vente de couronnes de l'avent confectionnées avec soin par nos mamans et papas ainsi que des bénévoles qui nous apportent un grand soutien. Nous tenons à les remercier chaleureusement car leur expérience nous est fort précieuse.



Le Marché de Noël qui a encore attiré petits et grands. Cette année nous proposons à la vente des bredelas confectionnés par les enfants et leurs parents, du vin chaud et du jus de pommes bio chaud et froid gentiment offert par les *APFELBISSER* de Ribeauvillé.

Le Bonhomme Hiver a été imaginé et créé l'année dernière par les élèves et l'équipe enseignante. Un grand BRAVO ! Nous avons fêté l'arrivée du printemps avec une cavalcade

dans les rues, un repas chaud accompagné de beignets et la crémation du Bonhomme.

La Kermesse, qui l'année dernière pour cause de grosses chaleurs a été quelque peu bousculée, fut un grand moment de partage et d'amusement pour les enfants.

D'autres actions sont menées :

- la venue de **Saint Nicolas** et du Père Fouettard avec ses traditionnels Manalas et clémentines,
- la **fête de Noël** qui nous enchante tant par le spectacle des enfants que par la venue du Père Noël suivis des délices sucrés confectionnées par les mamans.
- la **course aux œufs de Pâques** qui régale les papilles de nos chérubins.

Des moments magiques que nos enfants attendent avec beaucoup d'impatience et qui, grâce aux partenaires que sont la Mairie, les enseignantes, le Jardin du Livre et bien sûr tous les bénévoles, se perpétuent d'année en année pour la joie de tous.



Merci à tous pour votre soutien et votre investissement. La richesse d'une association dépend de l'implication de chacun.



Centre Périscolaire de la Communauté des Communes du Pays de Ribeauvillé

Cette année, nous accueillons une quinzaine d'enfants en moyenne tous les jours de l'année scolaire du lundi au vendredi pour le repas du midi et le soir.

Une année « chouette » est le thème de l'année 2015/2016.

Notre **arbre anniversaire** : une branche par mois et des petites chouettes (ou des hiboux) fabriquées par les enfants pour marquer leur anniversaire.

Une chouette de Noël a pointé son bec au début du mois de décembre.

On rencontrera également la **chouette de Pâques** (et son petit sac pour les chocolats).

Le travail du bois a été mis en valeur **par les enfants** avec **la décoration des étoiles de Noël** (ponçage, peinture, technique de la serviette pour la décoration). Elles ont été offertes aux personnes âgées du village au moment du repas de Noël.

C'est également avec Mr Franck Husser que nous allons décorer les alentours de l'école avec des décorations (toujours en bois) pour Pâques. Des objets et décors que les enfants pourront poncer, peindre et vernir.

Les vendredis après-midi, dans le cadre des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), 15 enfants viennent aux activités proposées par l'équipe (Valérie ANCEL et Patricia Ertz).

- Le premier trimestre nous avons fait de la pâtisserie (salée et sucrée), ainsi que différentes activités artistiques (peintures, décorations en papier, pâte à modeler durcissante).
- Le deuxième trimestre, lors des TAP, une initiation au cirque (jonglage etc.) avec un intervenant indépendant est proposée aux enfants.
- Le dernier trimestre sera plus « sportif » avec des activités extérieures sur le terrain de foot.

Nous sommes présentes pour tout renseignement sur les activités et leurs inscriptions.



Petite annonce :

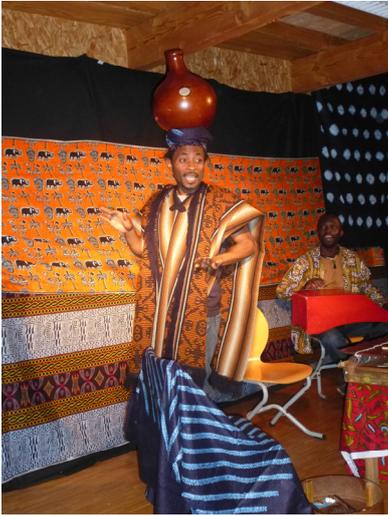
Si vous avez du matériel dont vous ne voulez plus : décorations de Noël, Pâques, du tissu, des boutons, de la laine... N'hésitez pas à nous les apporter, nous leur trouverons toujours une utilité !

Au plaisir de vous rencontrer,

Valérie et Patricia

Le Jardin du Livre : les actions culturelles en 2015...

La Communauté des Communes et les 6 bibliothèques du réseau de Ribeaupillé organisent **3 spectacles contes** pour les enfants des écoles :
Tina ASSENG, Pauline MENESCLOU, Marie MICHEL.



Les enfants de l'école sont reçus à la bibliothèque :
pour une séance conte, de lecture de livres ou de découverte de la nature



La journée LLL
animée par l'équipe JDL est
très appréciée
des enfants
et des enseignants.
Divers ateliers
sont proposés
avec en 2015
un spectacle OLCA.

...5 spectacles proposés par l'OLCA, la balade contée, la fête du livre



Jean-Pierre ALBRECHT: Allô Nounou Freddy ?



La balade contée de l'Ascension



LA FETE DU LIVRE : le blaireau à l'honneur





Pour les servants de messe, 2015 a surtout été marquée par la constitution en association et la rédaction de statuts. En effet les diverses démarches administratives ont été faites et le dossier déposé au tribunal.

Le bureau est ainsi composé de :

Présidente : Marie SIMLER

Secrétaire : Amélie MICHEL

Trésorière : Karin HESSMANN

Le dimanche, les enfants assurent depuis 6 ans maintenant, le service de l'Autel avec beaucoup de sérieux.

Nous remercions chaleureusement tous les habitants de Thannenkirch pour le bon accueil qu'ils nous réservent lors de notre passage pour la vente des "Lamalas" et des "Manalas".

Cette année, pour la troisième année consécutive, nous avons un stand au marché de Noël du village.

Les bénéfices nous ont permis de financer une sortie d'une journée au zoo d'Amnéville et une soirée Saint Nicolas début décembre.

Marie et les enfants de 
 (Marion, Loriane, Camille, Thomas, Morgane, Hugo,
 Mailys, Laure, Timéo, Aurore, Nadège et Thomas)



CHORALE SAINTE CECILE

La chorale Sainte Cécile de THANNENKIRCH fait partie de la chorale interparoissiale au sein de la Communauté de Paroisses du Bon Pasteur entre Ill et Taennchel ; cette chorale compte une trentaine de membres et **c'est un vrai bonheur de pouvoir chanter entre nous. Si certains d'entre vous sont attirés par le chant, nous vous accueillons avec grand plaisir.**

Aux alentours de Noël, nous avons animé les Fêtes des Personnes Agées en leur proposant un répertoire très varié de nos plus beaux chants.

Fin mai, notre excursion annuelle nous a emmenés en Forêt Noire (visite d'une brasserie artisanale ROGG avec dégustation de différentes bières et arrêt à BARENTAL pour démonstration de la fabrication du Gâteau Forêt Noire, spécialité de leur région).

Tous les ans, le 15 août au soir, nous nous retrouvons autour du chêne sculpté consacré à la Vierge et à l'Enfant pour un moment de recueillement en hommage à Marie.

Le dimanche 18 janvier 2015, le Groupe de Théâtre Alsacien de RIBEAUVILLE nous a interprété une pièce en alsacien FERIE, FIEVER IMM MOBILHOME qui a eu un grand succès.

Nous avons rendez-vous le dimanche 17 janvier 2016, à 14 heures, pour une nouvelle pièce en alsacien ZEHN TOISIG UN EINI NACHT interprétée par le même Groupe de Théâtre Alsacien.



Manifestations 2015

Concours de belote

Le concours de belote, organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers, s'est déroulé le dimanche 15 mars 2015.

80 participants répartis en 40 équipes se sont mesurés amicalement. Patience et concentration ont été récompensées après trois parties de douze donnes. Sur place, une buvette était à la disposition des joueurs qui pouvaient également se restaurer et déguster de délicieuses pâtisseries maison. Merci à tous d'avoir participé, dans une ambiance simple et conviviale.



Fête de la Cerise

Les festivités de la fête de la cerise ont démarré le samedi 11 juillet au soir par la venue du sapin, escorté et mis en place par les pompiers de Thannenkirch, ainsi que le service à la buvette.



Fête des voitures anciennes - les belles d'antan !

Ce ne sont pas moins de 120 véhicules, venus de toute la France et parfois de l'étranger, qui sont venus parader avec leurs carrosseries et accessoires briqués, défiant les années, et fiers de porter allègrement leur âge.

Le matin, quelques 80 de ces belles cylindrées ont pris la route pour une promenade à travers cols et villages des environs avec en sus la visite du musée du distillateur à Châtenois avant de rallier Thannenkirch où a été offert le verre de l'amitié à leurs propriétaires.



Dans l'après-midi, malgré des cioux peu cléments, de nombreux spectateurs et passionnés sont venus admirer les 120 véhicules. A partir de 15 heures les véhicules sélectionnés ont été présentés au public, leur propriétaire se faisant un plaisir de détailler leurs particularités. Tous les collectionneurs sélectionnés se sont vus remettre une coupe des mains du président. Le tableau sculpté par Pascal Bosshardt a récompensé le propriétaire d'une 2 CV.

Une journée amicale où chacun se remémore ou découvre les belles d'antan !



Excursion le 26 septembre :

une journée intéressante et instructive

La journée a démarré par la visite du musée rhénan de la moto « La Grange à Bécanes » situé à Bantzenheim. Il s'agit du premier musée vivant de la moto ancienne qui permet d'admirer les modèles les plus rares des années 1920 à 1960, tout en goûtant

aux sensations qu'apportait la conduite de ces engins. (Ravat, Radior, Monet-Goyon, Libéria, Hercules...)

Pour le déjeuner nous avons rejoint Tannenkirch (Allemagne) au Landgasthof « TANNE » avec au menu *Spannferkel*. C'est avec le maire Fritz Höferlin, le chef de corps des pompiers Monsieur Buechelin, Roland Boch et l'ancien maire Hansjörg Graf, nos amis d'outre Rhin que nous avons eu le plaisir de partager ce bon repas.

L'après-midi, nous avons visité le Parc des oiseaux du Wiesenthal à Steinen, où nous avons eu le loisir de contempler plus de 300 espèces d'oiseaux du monde entier et d'assister au spectacle des rapaces.

Le soir, c'est à la « Meunière » que nous avons terminé cette belle journée autour d'un bon repas. Cette sortie fut un succès et nous attendons avec impatience la prochaine destination !



Fête de la Sainte Barbe - Patronne des pompiers -

Après la messe à l'église de Thannenkirch, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas convivial à l'auberge S'Waldstebel le 29 novembre 2015.

Calendriers 2016

Les sapeurs-pompiers volontaires du corps passent dans les foyers pour proposer leur traditionnel calendrier. Nous remercions les habitants du village pour leurs dons et l'accueil chaleureux qu'ils nous réservent.



Elle mobilise tous les ans l'ensemble des associations du village à travers le comité des fêtes ! C'est la manifestation qui implique et met à contribution le plus de bonnes volontés acceptant de donner de leur temps pour l'organiser et l'animer pendant tout un week-end, à savoir le 2^{ème} week-end de juillet.





Ces quelques images vous donnent un aperçu du « cru » 2015 qui fut particulièrement réussi et qui a attiré beaucoup de monde. Un grand merci à tous et tout particulièrement aux jeunes qui nous aident et qui sont bien sûr l'avenir de la fête !

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS EN 2016

17 JANVIER	Théâtre alsacien A 14 heures à la salle des fêtes	Chorale 
6 MARS	 Tournoi de Belote	Amicale des Sapeurs Pompiers
12 MARS	Fête du Bonhomme Hiver	Association de l'Ecole
1 MAI	Rassemblement annuel sur la crête du Taennchel A 11 heures messe à la "Kützig Buech" A 9 h place des fêtes : départ des marcheurs	Amis du Taennchel
4 MAI	Concert : en passant par la montagne Salle des fêtes à 20 h	Jardin du livre
5 MAI	Balade contée — Départ place des fêtes 14 h 30 et 15 h	Jardin du livre
15 MAI	Marche gourmande : départ place des fêtes	Foot ball Club
18 et 19 JUIN	Régionale d'élevage des chiens Terre Neuve et Landseer THANNCUP- Place des fêtes	Amicale des Sapeurs Pompiers
25 JUIN	Marche nocturne : départ à 21 heures place des fêtes pour une randonnée sur les coteaux du Taennchel	Amis du Taennchel
26 JUIN	Kermesse de l'école place des fêtes	Association de l'Ecole
9 et 10 JUILLET 9 juillet	Fête de la cerise à partir de 20 h 30 place des fêtes 	Comité des fêtes
7 AOUT	Portes ouvertes à l'atelier de sculpture sur bois 5, rue du Taennchel à partir de 10 heures	Pascal BOSSHARDT
21 AOUT	Rassemblement de voitures anciennes place des fêtes à partir de 10 heures	Amicale des Sapeurs Pompiers
2 OCTOBRE	Fête d'automne place des fêtes à partir de 11 h	Amis du Taennchel
14-15-16 OCTOBRE	Fête du livre - salle des fêtes -	Jardin du livre
13 NOVEMBRE	Fête paroissiale de la Sainte Catherine	Conseil de Fabrique
DU 26 NOVEMBRE au 30 JANVIER 2017	Exposition de la crèche sculptée à l'église réalisée par M. André BOSSHARDT	Pascal BOSSHARDT
18 DECEMBRE	Marché de Noël à partir de 9 h 30 	Comité des fêtes
1er JANVIER 2017	Marche d'hiver départ à 9 h place des fêtes - retour vers 16 h	Amis du Taennchel